

Compte-rendu du conseil municipal du mercredi 13 mars 2019 à 18h30

Présents : Solveig De Corneillan, Christine Crouzier, Laurent Boucarut, Rémy Clénet, Fabrice Leudière

Absents excusés : Eva Baronnet-Roche, Martine Fernandes, Didier Verstraete (procuration à M Boucarut)

Election d'un secrétaire de séance : Christine Crouzier

I) Délibérations

1) M le Maire, Laurent Boucarut, présente les comptes de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2018.

- Le budget des locaux commerciaux :

Fonctionnement : dépenses 8 898,07 € recettes 8 835 €

Investissement : dépenses 4 676,98 € recettes 5 374,41 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion des locaux commerciaux.

- Le budget assainissement :

Fonctionnement : dépenses 78 378,70 € recettes 77 977,97

Investissement : dépenses 32 305,76 € recettes 36 563 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion du service assainissement.

- Le budget de la commune :

Fonctionnement : dépenses 334 989,92 € recettes 382 039,94 €

Investissement : dépenses 50 569,37 € recettes 50 063,40 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion du budget de la commune.

2) M le maire quitte la salle du conseil et M Rémy Clénet désigné par le conseil présente les comptes administratifs de la commune.

Les comptes administratifs du budget des locaux commerciaux, du service assainissement et de la commune pour l'année 2018 sont conformes dans leurs écritures aux comptes de gestion établis par M le trésorier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les différents comptes administratifs.

3) Contrat d'assurance contre les risques statutaires

Le contrat arrive à son terme . Le conseil municipal autorise le centre de gestion à passer un marché.

4) Défense extérieure contre l'incendie- Approbation de la liste des points d'eau incendie relevant du service public communal.

Les points d'eau ont été vérifiés et validés pour un coût de 198 €. La commune devra réaliser ces contrôles tous les deux ans. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

II) Affaires communales

1) Personnel : point de situation

M le Maire a sollicité le centre de gestion pour la mise en place du RIFSEEP qui permet de donner des primes aux agents techniques. Les représentants du personnel du comité technique du centre de gestion ont voté contre, la commune ne pourra donc pas le mettre en place.

Mise en place du document unique : demande de subventions en cours auprès du centre de gestion.

2) Finances

Les finances de la commune progressent et se rééquilibrent chaque année.

3) Environnement/ Cadre de vie/ Urbanisme

La commune avait sollicité il y a deux ans le SMEG (électricité) pour poursuivre l'enfouissement du réseau. Les subventions sont valables jusqu'à la fin 2019. Des travaux d'enfouissement des lignes électriques et Telecom entre l'école et le carrefour de la Croix seraient envisageables ; il manque encore des éléments financiers pour valider le projet qui est remis au prochain conseil municipal.

Projet pour la réhabilitation du cimetière du Baron de Castille : coût estimé à 100 000 €. M le Maire sollicite des subventions (DRAC, Conseil Régional, Programme Leader). Le dossier a été déposé par l'association Uzège auprès de la Fondation du Crédit Agricole et de Stéphane Bern.

Le SDIS propose un bilan d'activités pour l'année 2018 : 25 interventions sur la commune dont 16 au titre du secours à la personne.

Le lave-vaisselle de l'école a été réparé. Un contrat de maintenance a été signé avec la société Lambertin.

Autorisation de droit du sol : 1 623,88 € pour 6 permis déposés par la commune.

Service du préfet : avertissement aux pluies intenses à l'échelle des communes. La mairie et Michel Pied ont été abonnés pour recevoir les alertes.

Les compteurs LINKY vont être installés sur la commune.

La machine à pain étant peu rentable, le boulanger de Collias va arrêter le dispositif. Il demande éventuellement une aide de la commune.

4) Culture/ Vie sociale/ Solidarité

Journée du samedi 13 avril : portes ouvertes des bibliothèques du réseau avec ateliers d'écriture le matin et conférence de Didier Riesen sur le château de Castille l'après-midi à 14h.

Avril en balade : marche de 13 km au départ de la place à 9h ; escapade par Bornègre et les villages alentours.

Moment convivial entre 12h et 13h30 devant l'école.

Carnaval à 15h30 organisé par l'APE.

ART'GI expo du samedi 27 au dimanche 28 avril 2019 avec le printemps des vigneron organisé par les Boissetiers à l'école d'Argilliers. Vernissage le vendredi 26 avril à 18h30.

Journée nettoyage nature : associer l'APE et les enfants. Week-end du 8/9 juin 2019. Prévoir sacs, gants...

Lundi 15 juillet 2019 : proposition d'un marché nocturne.

Contact d'une adjointe de Remoulins en charge des affaires sociales : projet social intercommunal pour bénéficier de permanences apportées par des associations diverses (Croix Rouge ...). Demande d'une participation pour la location d'un local sur Remoulins.

III) Intercommunalité

Le projet de cuisine centrale est en cours : une réunion a eu lieu le 21 février 2019. Son aboutissement dépendra du nombre de communes adhérentes et du nombre de repas préparés.

Amazonie s'implanterait à Fournès.

SICTOMU : la cotisation va baisser cependant la base de calcul va augmenter.

Rencontre des chorales du territoire le 23 mars 2019 à Vers Pont du Gard.

Réunion avec la gendarmerie le 19 mars 2019 à 8h30.

Lancement du réseau des élues du Gard le 22 mars à 19h30 pour discuter de la place des femmes en politique.

Jeudi 28 mars 2019 : association des entrepreneurs de l'Uzège de 19h à 21h salle plurivalente de l'école d'Argilliers.

Séance levée à 21h30